

## Question lettre de motivation maladie

Par **AnimaSana**, le **16/04/2020** à **00:50**

Bonjour à vous,

Je me posais juste une question concernant la lettre de motivation des masters. Ayant redoublé ma première année et ayant été diagnostiqué d'une maladie auto immune dans le même temps, ce qui a contribué en grande partie à mon échec ( douleur, rendez-vous etc) est-ce que cela peut être évoqué dans une lettre de motivation.... ? Je ne comptais pas vraiment en parler mais si ça peut me donner plus de chances ... ? J'avais tout de même passer mes partiels histoire de valider tout de même des matières.

En vous remerciant

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/04/2020** à **13:53**

Bonjour

Les jury se concentrent essentiellement vos résultats de L3 (ou M1 si vous candidatez en M2). Ainsi vous n'êtes pas obligée de parler de ce qui s'est passé durant votre L1. D'autant plus qu'il s'agit d'information concernant votre vie privée.

Par **Lorella**, le **16/04/2020** à **14:11**

Bonjour

Vous pouvez indiquer la période de maladie qui vous a contraint à suspendre vos études, à vous absenter pour recevoir des soins....., mais n'entrez pas dans les détails de votre maladie, ne donnez pas le nom de votre pathologie ; ce sont des informations privées qui ne regardent que votre médecin.

Mais on peut se poser les questions suivantes : êtes-vous guéri ? aurez- vous des répliques à venir ? pourrez-vous suivre vos études en toute quiétude ? C'est à double tranchant.

Une parade : indiquez seulement durant telle période, j'ai dû faire face à une épreuve personnelle qui m'a contraint à suspendre mes etudes. Aujourd'hui je suis prêt à poursuivre mes etudes et m'y consacrer pleinement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/04/2020** à **14:27**

[quote]

êtes-vous guéri ? aurez- vous des répliques à venir ? pourrez-vous suivre vos études en toute quiétude ?

[/quote]

C'est exactement pour cela que je ne suis pour le fait qu'elle parle de sa maladie.

Le terme "épreuve personnelle" me paraît mieux car le jury n'a pas besoin d'en savoir plus